

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

Communiqué de presse

Limoges, 12 septembre 2018, 17h35 CEST



## Lancement d'une augmentation de capital par placement privé d'un montant d'environ 4 M€

I.CERAM, spécialiste des implants innovants en céramique biocompatibles, annonce aujourd'hui le lancement d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé auprès d'investisseurs institutionnels, conformément à la dixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 juin 2018 et à l'autorisation du Conseil d'administration du 11 septembre 2018 ("**Opération**"). Le montant cible de l'Opération est d'environ 4 millions d'euros. Le nombre d'actions, le montant levé et la dilution exacte seront annoncés dans le communiqué de presse annonçant le résultat de l'opération.

Les fonds seront alloués au développement de nouveaux implants, au financement des projets R&D d'I.CERAM ainsi qu'à l'accompagnement de la montée en puissance des ventes et de la production d'implants en céramique.

Le placement privé s'effectuera par construction accélérée d'un livre d'ordres, à l'issue de laquelle seront déterminés le nombre et le prix des actions nouvelles émises. La construction accélérée du livre d'ordres débute immédiatement et devrait se clore avant l'ouverture des marchés du 13 septembre 2018, sous réserve de toute clôture anticipée ou prorogation. I.CERAM annoncera le résultat du Placement Privé dès que possible après la clôture du livre d'ordres dans un communiqué de presse.

Conformément à la Dixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 juin 2018 et à l'autorisation du Conseil d'administration du 11 septembre 2018, le prix d'émission des actions nouvelles sera au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 10%.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN FR0011511971 – ALICR.

I.CERAM a pris un engagement d'abstention à l'égard de Midcap Partners pour une période se terminant 90 jours calendaires après la date de règlement-livraison de l'augmentation de capital.

Midcap Partners intervient en qualité de Chef de file et teneur de livre sur cette Opération.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, l'offre des actions d'I.CERAM dans le cadre de cette augmentation de capital réalisée par placement privé, ne donnera pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers. Des informations détaillées concernant I.CERAM, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque figurent dans le document de référence 2017 enregistré le 26 avril

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

2018 par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro R.18-027, lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse d'I.CERAM, sur son site internet ([www.iceram.fr](http://www.iceram.fr)).

**Toutes les informations sur [www.iceram.fr](http://www.iceram.fr)  
I.CERAM est éligible aux dispositifs PEA et PEA – PME**

Prochaine publication : Résultats semestriels 2018, le 20 septembre 2018.

A propos d'I.CERAM :

Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (10 brevets internationaux) et des implants en céramique offrant une biocompatibilité remarquable. S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants, la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485 et bénéficie du marquage CE. Fort de 46 salariés et d'un outil de production à la pointe de la technologie, I.CERAM bénéficie d'un très fort potentiel de développement.

La société s'est introduite sur Euronext Growth Paris le 19 décembre 2014. ISIN : FR0011511971 – ALICR.

**Contacts :**



IMPLANTS DE HAUTE TECHNOLOGIE

**Relations investisseurs**

Christophe Durivault

Tél : +33 (0)5 55 69 12 12

[finances@iceram.fr](mailto:finances@iceram.fr)



**Communication financière**

Solène Kennis

Tél : +33 (0)1 75 77 54 68

[skennis@aelium.fr](mailto:skennis@aelium.fr)



**Chef de File et teneur de livre**

Lucien Midot

Tel : +33 (01) 86 95 01 42

[lmidot@midcapp.com](mailto:lmidot@midcapp.com)

**Avertissement**

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions I.CERAM aux États-Unis.